



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# INFO FLASH

## CLAIR SIMPLE ESSENTIEL



### ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

#### Chalet de Xonrupt :

Les élus ont voté pour une nouvelle tarification du chalet de Xonrupt.

	Week-end	Mid-week	semaine
Basse saison	150 euros	230 euros	330 euros
Haute saison	160 euros	310 euros	380 euros

#### Tarifs Zoo:

Les élus ont également voté sur une sortie zoo le 17 ou 18 mai.

Les agents auront le choix entre 4 zoos (Vincennes, Amnéville,

Bâle et Pairi Daiza) et 2 dates de visite. Une communication sera faite prochainement avec la tarification.

### LES SUJETS DU JOUR

**ACTIVITÉS SOCIALES  
ET CULTURELLES** p.1

**ACCOMPAGNEMENT  
INTENSIF** p.1

**OPÉRA ET EFFECTIFS** p.2

**POINTS DIVERS** p.2

### ACCOMPAGNEMENT INTENSIF

La **CFDT** partage depuis toujours l'ambition de renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Mais nous savons que cette ambition, sans moyens à la hauteur, n'est qu'un mirage. Ainsi, ce projet, tel qu'il nous est présenté, se confrontera rapidement au principe de réalité, notamment au vu des effectifs en décalage total avec les besoins.

En pratique, les conseillers gèrent déjà des portefeuilles de 200 demandeurs d'emploi, bien au-delà des seuils acceptables. L'accompagnement intensif viendrait réduire ce nombre à 50 personnes maximum par conseiller. Avec les effectifs actuels, cette bascule est mathématiquement impossible sans sacrifier l'accompagnement classique. Résultat ? C'est la qualité de l'accompagnement qui en paiera le prix.

Un accompagnement limité à 6 mois est insuffisant pour une cible fragile.

Pour des demandeurs d'emploi qui cumulent des difficultés majeures, 6 mois, c'est une course contre la montre impossible à gagner. Les données, et l'expérience, démontrent qu'un accompagnement réellement efficace pour ces publics nécessite souvent entre 12 et 18 mois. Avec seulement 6 mois, on se condamne à des demi-résultats qui vont miner le moral des conseillers et des demandeurs d'emploi.

La **CFDT** demande donc :

1. Des renforts d'effectifs réels pour atteindre un ratio conseiller-DE, humainement gérable ;
2. Une durée d'accompagnement en phase avec les besoins du public ciblé et non au plus court par manque de moyens.



La **CFDT** veut croire en cet accompagnement intensif. En l'état, ce projet est malheureusement une promesse impossible à tenir.

Sans une augmentation significative des moyens humains et un allongement de la durée d'accompagnement, ce projet ne pourra être qu'une déception programmée.

Le cabinet d'expertise ECA Conseil qui a été missionné par les élus du CSE confirme toutes ces craintes

C'est pourquoi la **CFDT** a voté contre tout en appelant à une révision rapide et sérieuse des moyens alloués.



## **OPÉRA ET EFFECTIFS**

Un nouvel outil OPERA a été construit car l'outil existant n'était plus adapté à l'organisation de France Travail. Le bonus QPV par exemple a été réévalué. Les équipes indemnités et entreprises sont prises en compte également avec un seuil minimum de 3 conseillers GDD et de 2 conseillers entreprise à temps plein par agence. L'aspect frontalier a été pris en compte.

par la Direction Générale et 14 postes supplémentaires ont été alloués à la région Grand Est. La Direction indique que les postes non remplacés des fonctions support suite à des départs "naturels" seront transférés vers le réseau.

Même si la **CFDT** se félicite de l'ajustement de cet outil par la Directrice Générale, nous ne sommes pas d'accord sur un aspect crucial : le mode de calcul du plafond d'emploi. En effet, OPERA est un outil de répartition du plafond d'emploi qui est imposé par les pouvoirs publics. Au-delà des remarques qui peuvent être effectuées sur ses inducteurs et la répartition des effectifs qu'il engendre, il est impératif de se poser la question du calcul initial de ce plafond d'emploi. Tous les actes métiers font l'objet d'enquêtes temps pour la comptabilité analytique. Le calcul actuel est effectué à iso-effectif au niveau national et régional ! Pourquoi ne part-on pas des résultats de celles-ci pour déterminer l'effectif réel nécessaire pour réaliser les activités qui incombent à France Travail ?

La Direction indique que certaines régions France Travail ont fait le choix d'utiliser la méthode analytique (estimation temps par actes métier) pour calculer les effectifs. Cependant ce n'est pas le cas en Grand Est, car il faudrait chronométrer à nouveau tous les actes métiers et cela serait chronophage. De plus, en appliquant cette méthode, il y aurait un risque, dans certaines agences avec beaucoup d'absentéisme, de voir l'effectif cible encore baisser.

La **CFDT** n'est pas satisfaite de la réponse de la Direction sur le calcul de l'effectif réel qui devrait nous permettre d'accomplir nos missions. La Direction précise que même si cette méthode était appliquée et qu'il apparaîtrait que nous devrions obtenir 100 agents en plus, il faudrait faire avec le budget alloué par l'Etat. La **CFDT** estime qu'il est crucial d'évaluer au plus près les ressources nécessaires sur 12 mois tout en prenant en compte les différents types d'absences (maladie, congés payés, RTT, mandats, formations, réunions, plages contraintes etc...). Il est plus que pertinent de faire remonter à la Direction Générale notre demande sur le mode de calcul des effectifs.

## **POINT DIVERS**

### **Fermeture agence de Seyboth :**

La Direction nous informe qu'Emilie Normand va s'occuper de la réorganisation du bassin de Strasbourg. En effet, selon la Direction nous sommes en surplus de m2 sur ce bassin. L'agence de Seyboth va certainement être fermée, l'annonce a été faite aux collègues concernés cette semaine. Des focus groupes vont être organisés en agence pour travailler sur les conditions de réaffectation, les éventuels volontariats (mobilité et modalité de suivi). Les élu(e)s du CSE seront informés et consultés quand le dossier sera préparé.

La CFDT a demandé que l'ensemble des projets immobiliers sur les 2 prochaines années soit présenté aux instances CSSCT et CSE.

